



Quebec Provincial Association of Teachers
l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec

Réforme du programme d'histoire au Québec

Mémoire préparé par l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec en réponse à la consultation tenue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Décembre 2013

Introduction

L'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) représente les 8 000 enseignantes et enseignants des écoles publiques anglophones du Québec. L'APEQ a préparé la réponse suivante à la consultation portant sur le programme d'histoire.

Le consensus est que le programme d'histoire des niveaux secondaires III et IV doit être réexaminé. Cependant, l'APEQ estime que la brève période de consultation et le délai encore plus court pour la proposition des recommandations au comité de spécialistes nous empêchent de connaître à fond le point de vue des divers acteurs des milieux de l'éducation; le processus actuel ne semble pas avoir été conçu en vue de recevoir et d'étudier des commentaires, mais donne plutôt l'impression d'être, dans le meilleur des cas, une consultation *pro forma*. La réponse de l'APEQ n'est peut-être pas aussi complète que le voudrait l'APEQ; néanmoins, l'APEQ présente les commentaires et recommandations suivants.

Structure du programme

Le document de consultation soulève la question de l'utilisation d'un « cadre national » pour l'enseignement de l'histoire. Ce concept est problématique puisqu'il n'est pas bien formulé. Le « cadre national » pourrait fournir le fondement structurel du cours si cela équivaut à examiner l'évolution politique, territoriale, sociale et économique de toutes les personnes qui ont occupé l'espace qui est aujourd'hui le Québec et le Canada, sans fournir d'interprétation particulière et sans être créé autour d'un thème dominant particulier, préconçu. Si tel est le cas, ce cadre doit être explicite et clair. L'APEQ n'accepterait pas de programme qui favorise une interprétation politique aux dépens d'une autre ou qui examine l'histoire d'un seul point de vue.

Fondamentalement, le programme d'histoire doit présenter une vision équilibrée, objective et factuelle des événements de l'histoire du Québec et de l'ensemble de l'histoire canadienne. Elle doit également inclure l'évolution et le rôle de tous les divers groupes à travers l'histoire. Finalement, l'histoire doit fournir une narration de récits qui permet à l'individu, après avoir entendu ces récits, d'arriver à ses propres conclusions quant à leur signification. Le programme en tant que tel ne doit pas chercher à inculquer à l'élève une orientation ni une conclusion prédéterminée ni à l'influencer dans cette voie.

Le programme d'histoire doit être présenté selon une structure chronologique répartie sur deux ans, aux niveaux secondaires III et IV. La structure actuelle d'utiliser la deuxième année pour explorer des thèmes a tendance à mêler les élèves et à leur laisser l'impression qu'elles et ils ont déjà vu le contenu. Elle exige également une approche qui n'est pas réellement adaptée à l'élève typique : puisque c'est probablement le dernier cours d'histoire que suivront la plupart des élèves, la mise en relief de la méthode historique et de l'analyse continue de documents, plutôt que l'apprentissage d'une meilleure compréhension globale de ce qui s'est déroulé dans le passé, n'est pas à leur avantage. Le recours à une « histoire » chronologique favoriserait également la participation des élèves à leur apprentissage plutôt que de se concentrer sur une méthode qu'elles et ils n'utiliseront probablement jamais à l'avenir ou d'examiner de vastes thèmes qui ne les touchent pas. Des thèmes doivent toujours être élaborés;

l'histoire ne doit pas être l'apprentissage de dates et de faits déconnectés. Cependant, ces thèmes peuvent être explorés à l'intérieur de l'approche du calendrier chronologique et de l'examen des individus, événements et mouvements notables. Pour la plupart des élèves, cette approche est plus appropriée compte tenu du stade naturel de leur développement, particulièrement pour la vaste proportion d'élèves aux besoins particuliers intégrés dans les classes régulières.

Étant donné que cette restructuration du cours accorde plus de temps au programme que celui avant 2006, elle permettra une élaboration plus importante des sujets préexistants et l'ajout de certains nouveaux domaines. Par exemple, la structure de deux ans donnerait plus de temps pour traiter des événements historiques au Canada après la Seconde Guerre mondiale qui ne sont pas limités aux questions de la relation du Québec avec les autres provinces. De plus, elle permettrait également l'élaboration de certains concepts clés, à l'intérieur d'un module sur la géographie, sans élaborer un nouveau cours de géographie comme tel, lesquels sont essentiels à la compréhension de l'évolution et du développement du Québec et du Canada.

La concentration sur une approche chronologique et factuelle n'exige pas l'élimination de l'approche des compétences dans la mesure où les compétences représentent la capacité de développer un raisonnement critique. À l'intérieur de la chronologie doivent se trouver des occasions pour les élèves d'être exposés à différentes perspectives sur le sujet à l'étude; elles et ils doivent également avoir l'occasion pendant le cours de deux ans d'analyser et de développer leurs propres points de vue sur les différents sujets. Cette approche fournit à chaque élève le même fondement objectif et le même point de départ; la compétence pour ce cours doit refléter cette orientation. La compétence 2 doit être le point central du cours; ce qui se passe dans les compétences 1 et 3 est un sous-produit naturel du développement de la compétence 2, mais il n'est pas nécessaire qu'elles aient leurs propres domaines d'intérêt. Ce changement dans l'accent portant sur des éléments explicites de la méthode historique et de la citoyenneté vers le contenu et la chronologie est approprié au développement de la majorité des élèves, tout en leur permettant d'acquérir une compréhension à long terme de l'histoire qui leur convient le mieux.

Évaluation

Le document de consultation mentionne très peu l'évaluation, ce qui est problématique : tout programme est inévitablement délimité par l'évaluation de l'apprentissage voulu. Proposer des changements majeurs dans l'approche d'un programme sans avoir étudié tout aussi soigneusement l'évaluation de l'apprentissage laisse le personnel enseignant et les élèves dans une situation difficile. De l'opinion de l'APEQ, l'évaluation des élèves doit cibler la maîtrise de la narration chronologique appropriée à l'âge. L'évaluation doit également permettre le développement du raisonnement critique et les compétences d'analyse liées à l'histoire qui sont appropriés à l'âge. De plus, de nombreuses questions concernant l'évaluation demeurent sans réponses; or, le fondement pour ces réponses est insuffisant. Par exemple, il n'est pas clair si un élève qui n'a pas réussi le secondaire III doit reprendre le cours ou s'il doit être tout de même placé en secondaire IV puisqu'il s'agit d'un seul et même programme. Réitérons que le délai et le format de cette consultation ne permettent pas à l'APEQ de formuler une réponse adéquate.

En ce qui concerne l'examen final, l'observation a déjà été faite que les élèves qui se débrouillent bien en lecture et en écriture n'ont pas besoin de connaître beaucoup d'histoire pour réussir l'examen. Bien que cette tendance puisse être atténuée en comparaison de ce qui était le cas pour de nombreux prototypes d'examens en études sociales, il faut insister sur le fait qu'un examen d'histoire doit examiner les connaissances et la compréhension de l'histoire et non les compétences langagières; les éléments de l'écriture de l'examen doivent donc refléter ce facteur.

Problème propre au secteur anglophone

Tout nouveau programme d'histoire doit avoir à disposition les documents, le matériel et les manuels scolaires adéquats en anglais avant la mise en œuvre. Durant la mise en œuvre de la réforme, les élèves du secteur anglophone ont été défavorisés à cet égard. Il est inacceptable que cela se reproduise pour le secteur anglophone. Les élèves du secteur anglophone sont appelés à apprendre le même programme d'études que les élèves du secteur francophone, tout comme les enseignantes et enseignants du secteur anglophone sont appelés à enseigner le même programme d'études que leurs collègues du secteur francophone; elles et ils devraient donc posséder les mêmes outils en même temps que celles et ceux du secteur francophone.

Résumé et recommandations

L'APEQ estime que le délai de consultation est trop bref pour l'examen adéquat de chaque sujet. Malgré cette contrainte, l'APEQ propose les recommandations suivantes :

1. Le programme doit être objectif et équilibré et ne pas être construit autour d'une idée déterminante;
2. Le programme doit avoir une structure chronologique répartie sur deux ans, puisque cette formule convient mieux aux élèves;
3. Le centre d'intérêt du programme doit être l'évolution politique, sociale, économique et géographique, au fil du temps, des différents peuples qui ont occupé les territoires du Québec et du Canada;
4. Puisque ce cours se donne maintenant sur deux ans, d'autres sujets dans certains domaines tels que la géographie essentielle et l'histoire canadienne après la Seconde Guerre mondiale devraient être inclus;
5. Les compétences doivent être réexaminées afin de permettre aux élèves de se concentrer sur des éléments essentiels de la chronologie et il faudrait centrer le programme sur la compétence 2, tout en comprenant que le contenu des compétences 1 et 3 se produit naturellement à l'intérieur de l'enseignement du cours;
6. L'évaluation doit se baser sur la compréhension propre à l'âge de la narration chronologique;
7. L'examen final doit s'assurer d'examiner les connaissances de l'histoire par opposition aux compétences langagières;
8. Les documents, le matériel et les manuels scolaires doivent être disponibles en anglais avant la mise en œuvre d'un nouveau programme.